

## Les conditions de vie des ménages : une amélioration entre 1998 et 2004

Dominique Demailly et Michèle Febvre (Insee)

**L**ES difficultés globales de conditions de vie se sont atténuées entre 1998 et 2004. En 2004, 10,6 % des ménages déclarent ressentir au moins huit privations ou difficultés sur les vingt-sept retenues. Deux des quatre domaines de difficultés, le logement et la consommation, connaissent une évolution favorable. La proportion de ménages confrontés à des difficultés liées au confort du logement ou à des restrictions de consommation a régulièrement diminué sur la période 1998-2004 (de 12,5 % à 10,1 % pour le logement et de 10,5 % à 9,5 % pour la consommation).

Plus de la moitié des ménages éprouvant des difficultés de conditions de vie une année (c'est-à-dire ayant un score global de difficultés supérieur ou égal à huit) se retrouve dans la même situation l'année suivante et cette proportion semble s'être stabilisée entre 2000 et 2003 (55 % environ).

### Entre 1998 et 2004, le taux de pauvreté de conditions de vie baisse de 1,4 point

Vingt-sept indicateurs de conditions de vie issus des enquêtes Pcv de mai ont été sélectionnés, parce qu'ils étaient fortement corrélés avec le niveau de vie. Ils ont trait aux contraintes budgétaires, aux retards de paiement, aux restrictions de consommation et aux difficultés de logement. Certains indicateurs témoignent de difficultés relativement répandues qui touchent plus du quart de la population, comme n'avoir aucune épargne ou ne pas pouvoir se payer une semaine de

vacances par an ; d'autres sont le signe de difficultés plus aiguës et concernent moins de 5 % de la population, comme l'absence d'eau chaude dans le logement ou le fait de devoir passer une journée sans un repas complet, par manque d'argent.

Tableau 1

Les scores de pauvreté de conditions de vie de 1998 à 2004

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Évolution 1998-2004	
	%	%	%	%	%	%	%	En points	Significa- tivité
<b>Échelle globale</b>	12 (11,1; 12,9)	11,9 (11,1; 12,7)	12,1 (11,2; 13,0)	11,6 (10,7; 12,5)	11,8 (11,0; 12,6)	11,4 (10,5; 12,2)	10,6 (9,8; 11,4)	-1,4 (-2,5; -0,3)	Oui***
<b>Contrainte budgétaire</b>	12,5 (11,6; 13,4)	12,5 (11,6; 13,4)	13 (12,1; 13,9)	12,4 (11,5; 13,3)	12,4 (11,5; 13,3)	13,2 (12,3; 14,1)	11,9 (11,1; 12,7)	-0,6 (-1,8; 0,6)	Non
<b>Retards de paiement</b>	7,1 (6,4; 7,8)	6 (5,4; 6,6)	7 (6,3; 7,7)	6,5 (5,8; 7,2)	6,8 (6,1; 7,5)	7,2 (6,5; 7,9)	6,8 (6,2; 7,4)	-0,3 (-1,2; 0,6)	Non
<b>Restrictions de consommation</b>	10,5 (9,7; 11,3)	10,4 (9,6; 11,2)	10,8 (10,0; 11,6)	9,7 (8,9; 10,5)	10,1 (9,3; 10,9)	10,1 (9,3; 10,9)	9,5 (8,8; 10,2)	-1 (-2,1; 0,1)	Oui**
<b>Difficultés de logement</b>	12,5 (11,6; 13,4)	11,9 (11,1; 12,7)	12 (11,1; 12,9)	11,9 (11,0; 12,8)	11,9 (11,1; 12,7)	10,5 (9,7; 11,3)	10,1 (9,4; 10,8)	-2,4 (-3,5; -1,3)	Oui***

Notes : Intervalles de confiance à 95 %, (\*\*\*) significativité au seuil de 5 %, (\*\*) au seuil de 10 %.

Source : Insee, enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, mai 1998 à janvier 2004.

Lecture : Entre 1998 et 2004, la proportion de ménages pauvres en termes de conditions de vie a baissé de 1,4 % et cette évolution est significative au seuil de 5 %. Elle a une probabilité de 95 % d'être comprise entre -2,5 % et -0,3 %.

Un indicateur synthétique de difficultés matérielles consiste à cumuler, pour chaque ménage, le nombre de difficultés sur les vingt-sept retenues. La proportion de ménages subissant au moins huit carences ou difficultés est du même ordre de grandeur que la proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur à la demi-médiane dans ces enquêtes Pcv<sup>1</sup> : on la considérera conventionnellement comme un «taux de pauvreté de conditions de vie» et la limite de huit carences ou difficultés comme un seuil de pauvreté en termes de conditions de vie. Entre mai 1998 et janvier 2004<sup>2</sup>, le taux de pauvreté ainsi défini baisse de 1,4 point (cf. tableau 1).

1. Le revenu des ménages y étant mesuré de manière relativement peu précise, on ne peut parler de taux de pauvreté monétaire dans ces enquêtes, comme on le fait dans les sources les plus précises (enquête Revenus fiscaux).

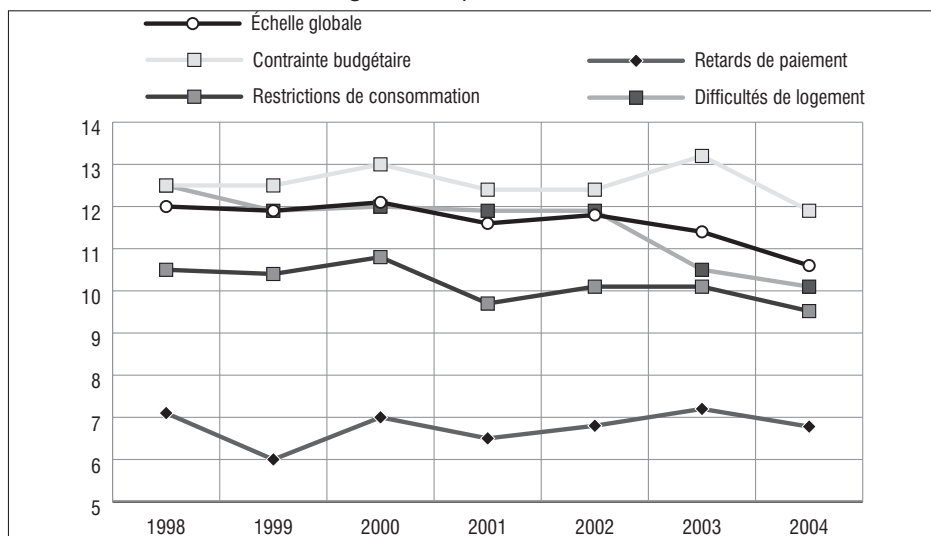
2. Les indicateurs de pauvreté en termes de conditions de vie sont disponibles depuis 1997 ; les enquêtes ont eu lieu au mois de mai jusqu'en 2003, dans des conditions pour l'essentiel stables. On notera cependant que quelques changements dans le questionnaire sont intervenus en 1998 puis en 1999, que 1999 a vu aussi le passage à une collecte assistée par ordinateur et que (conséquence de la mise en place de la nouvelle enquête européenne Srcv), en 2004, la collecte des indicateurs de pauvreté en termes de conditions de vie s'est déroulée en janvier. Mais, au total, il est peu probable que ces divers changements aient eu une incidence notable sur les niveaux mesurés.

Sur la base des vingt-sept éléments de conditions de vie retenus, le nombre moyen de privations s'élève à trois et à près de quatre si l'on ne considère que les ménages ayant au moins une privation (carence ou difficulté). En 2004, 23 % de ménages ne présentent aucune privation, 21 % en ont au moins une et la proportion de ménages concernés décroît ensuite régulièrement à mesure que le nombre de privations augmente.

Pour compléter l'analyse, on peut aussi recourir à des échelles de difficultés partielles portant sur quatre domaines de la vie quotidienne : les restrictions de consommation, la contrainte budgétaire, les retards de paiements et le confort du logement (cf. graphique 1). On définit une pauvreté (en conditions de vie) partielle pour chaque domaine, en retenant, pour les seuls besoins de l'étude, un seuil spécifique. Pour la contrainte budgétaire, il est fixé à trois difficultés (parmi les six considérées), pour les retards de paiement à un (sur trois), pour les restrictions de consommation à quatre (sur neuf) et enfin, pour les difficultés de logement, à trois difficultés (sur neuf)<sup>3</sup>.

Graphique 1

Difficultés de conditions de vie, globale et par domaine de 1998 à 2004



### Les conditions de vie liées à la qualité et au confort du logement s'améliorent entre 1998 et 2004

Les éléments de confort du logement communément admis comme nécessaires à des conditions de vie « normales » sont : l'eau chaude courante (moins de 1 % des ménages n'en disposent pas en 2004), les toilettes et salle de bains à l'intérieur du

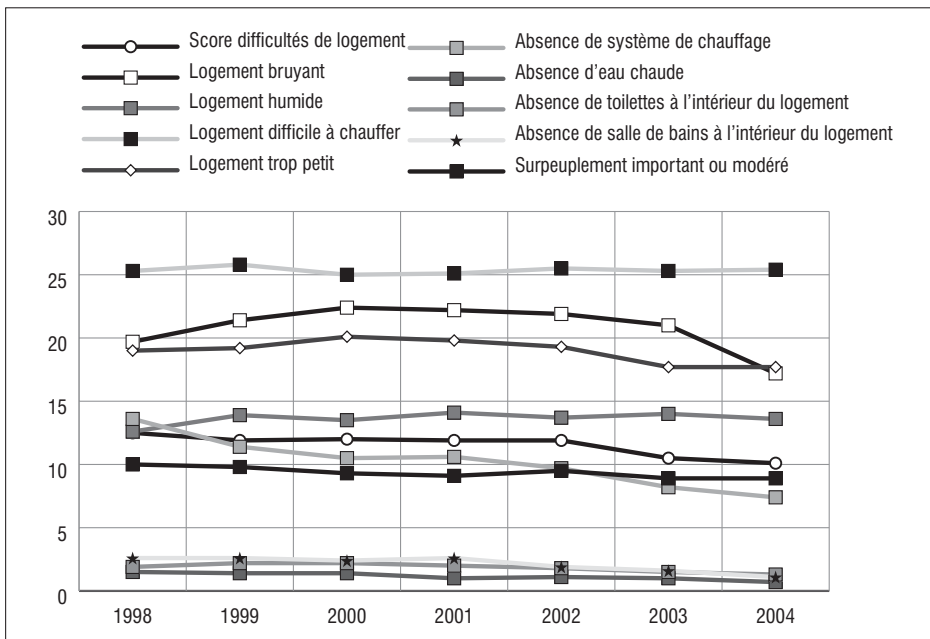
3. On notera donc que le seuil global (fixé à 8 manques) n'est pas la somme des seuils partiels et que les ménages pauvres en conditions de vie globale excèdent les ménages simultanément pauvres dans les quatre domaines.

logement (absentes dans un peu plus de 1 % des cas), et le système de chauffage central ou électrique (7,4 % des ménages n'en disposent pas). La taille du logement est prise en compte par le biais d'un indice de surpeuplement, qui tient compte du nombre de pièces, de la taille du ménage et de sa composition. Enfin, l'opinion des ménages sur la taille de leur logement, la difficulté à le chauffer, l'humidité et le bruit, est également intégrée à ce groupe d'indicateurs. Naturellement, les réponses à ces questions d'opinion sont nettement moins discriminantes que celles concernant l'équipement élémentaire du logement : un quart des ménages estiment que leur logement est «difficile ou trop coûteux à bien chauffer», un sur six qu'il est bruyant ou trop petit, et près de 14 % trop humide.

Pris globalement, ces indicateurs de difficultés de logement ont diminué de façon significative entre 1998 et 2004. La part des ménages confrontés à trois au moins de ces difficultés s'établit à 10,1 % en 2004 contre 12 % environ de 1998 à 2002 (cf. graphique 2 et annexe pour les données détaillées).

### Graphique 2

#### Difficultés de logement de 1998 à 2004



### Moins de difficultés d'ordre budgétaire en 2004, mais un recours accru aux économies

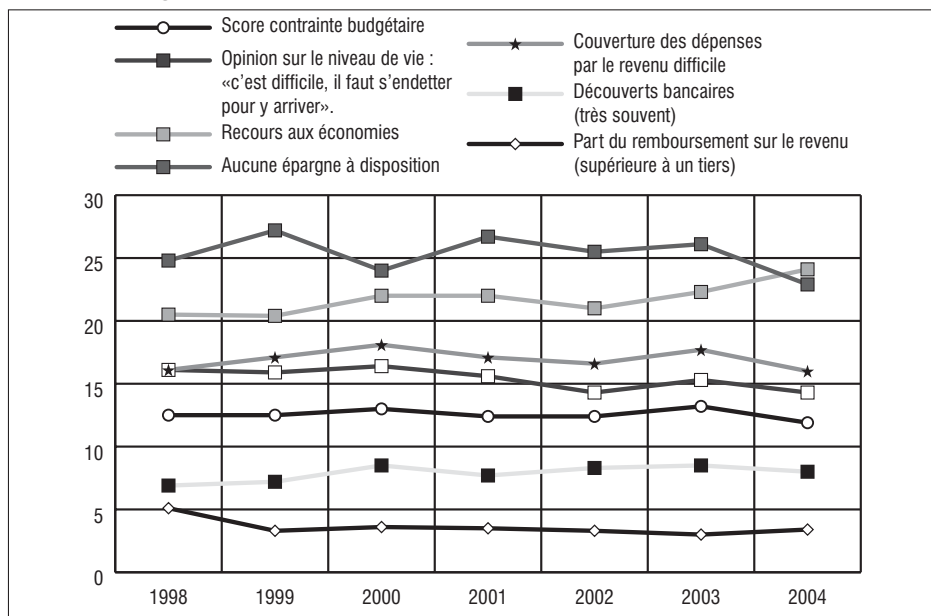
Certains indicateurs de ce groupe illustrent des situations objectives (avoir été en découvert bancaire au cours des douze derniers mois, ne disposer d'aucune épargne, être soumis à des remboursements d'emprunt élevés par rapport à ses revenus).

D'autres expriment l'opinion du ménage sur son niveau de vie et les difficultés qu'il rencontre dans la gestion de son budget (considérer sa situation financière comme « difficile » ou être obligé de faire des dettes, puiser dans ses économies pour équilibrer le budget). En 2004, 16 % des ménages (contre près de 18 % en 2003) estiment que leur revenu est insuffisant pour couvrir les dépenses courantes et 14 % qu'ils y arrivent difficilement ou en s'endettant. Si la proportion de ménages qui n'a pas d'épargne passe de 26 % en 2003 à 24 % en 2004, ils sont aussi proportionnellement un peu plus nombreux à y avoir recours (23 % en 2004 ; 22 % en 2003). Ces indicateurs cumulés montrent une amélioration significative de la situation des ménages entre mai 2003 et janvier 2004 : 11,9 % des ménages étaient concernés par au moins trois de ces difficultés en 2004 contre 13,2 en 2003 (cf. graphique 3 et annexe).

Sur la période 1998-2004, l'évolution de cet ensemble d'indicateurs n'est pas significative. La proportion de ménages qui connaît très souvent un découvert bancaire et qui doit avoir recours aux économies augmente de façon significative entre 1998 et 2004 (+1,1 point et +3,6 points). En revanche, ils sont proportionnellement moins nombreux à être très endettés, à devoir s'endetter pour y arriver ou à ne pas avoir d'épargne à disposition (-1,9 point, cf. tableau 2).

Graphique 3

## Difficultés budgétaires de 1998 à 2004

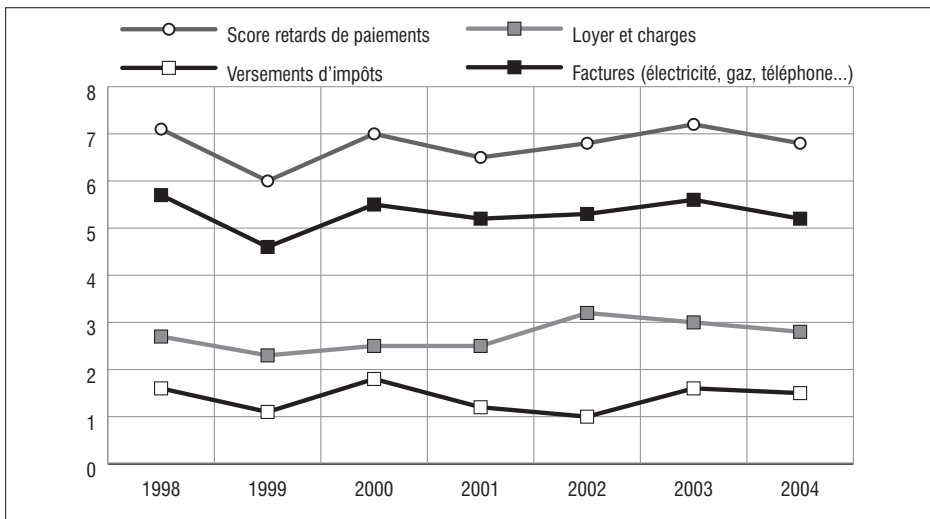


### Pas d'évolution significative en matière de retards de paiement des dépenses courantes

Trois indicateurs distinguent les ménages qui ont répondu, lors de l'enquête, avoir été dans l'impossibilité, au cours des douze derniers mois et en raison de problèmes d'argent, de payer à temps des factures d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone, des loyers et charges liées au logement ou des versements d'impôts. Globalement, la part des ménages confrontés à au moins une de ces difficultés (environ 7 %) ne connaît pas d'évolution significative entre 1998 et 2004 (cf. graphique 4 et tableau 2).

Graphique 4

Retards de paiement de 1998 à 2004



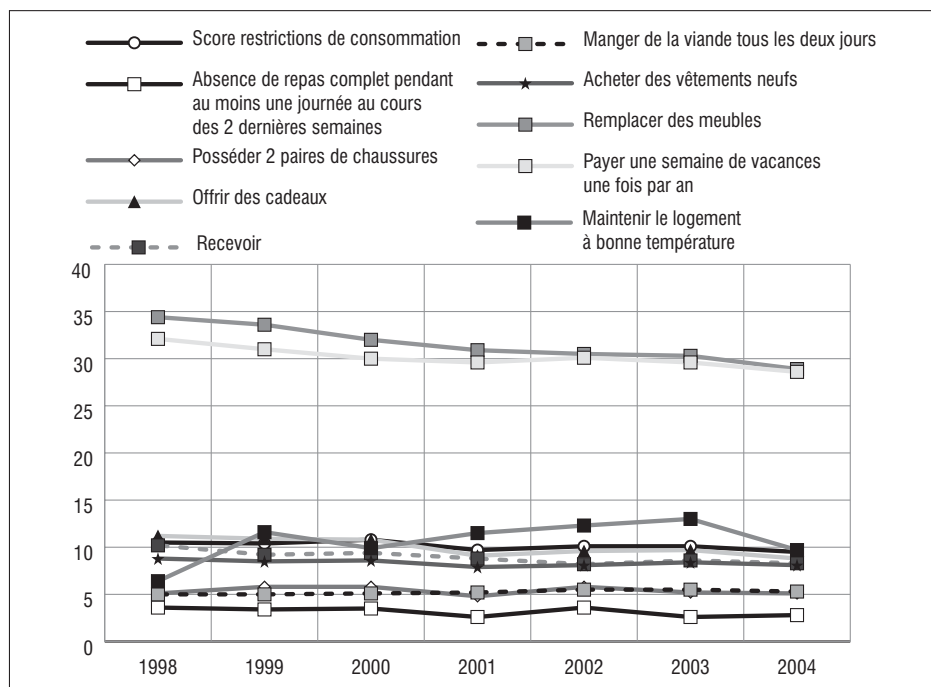
### Moins de restrictions de consommation

Les neuf consommations retenues sont très hétérogènes. Certaines entraînent des dépenses d'un montant important, interviennent peu souvent ou pourraient être reportées; d'autres sont considérées communément comme indispensables pour tout ménage vivant en France. Selon les ménages répondant à l'enquête en 2004, leurs moyens financiers ne leur permettent pas, pour moins de 30 % d'entre eux, de remplacer des meubles hors d'usage ou de payer une semaine de vacances en dehors de chez eux une fois par an. Entre 8 et 10 % de ménages ne peuvent maintenir leur logement à bonne température, offrir des cadeaux à la famille ou aux amis au moins une fois par an, recevoir des parents ou des amis pour boire un verre ou pour un repas au moins une fois par mois, ou ne peuvent pas s'acheter des vêtements neufs. 5 % environ ne peuvent consommer de la viande ou du poisson au moins tous les deux jours pour des raisons financières, ni posséder plus d'une paire

de bonnes chaussures par adulte. Enfin, dans près de 3 % des ménages, il est même arrivé, au cours des deux semaines précédant l'enquête, qu'une des personnes passe une journée sans prendre au moins un repas complet par manque d'argent (cf. graphique 5 et annexe).

Graphique 5

## Restrictions de consommation de 1998 à 2004



Entre 1998 et 2004, presque tous ces indicateurs ont connu une évolution favorable : par exemple, la proportion de ménages qui ne peut remplacer des meubles baisse de plus de 5 points et celle qui ne peut pas se payer une semaine de vacances de 2,5 points (cf. tableau 2)<sup>4</sup>. Au total, la proportion de ménages confrontés à au moins quatre difficultés baisse de près de 1 point.

4. L'évolution 1998-2004 de la difficulté à maintenir le logement à bonne température est difficile à interpréter : il faudrait faire la part des difficultés des ménages, des conditions atmosphériques au cours de ces années, et de l'effet éventuel du passage de l'enquête en saisie portable, qui a eu lieu en 1999. Sur la période 1999-2004, l'évolution est significative : la proportion de ménages confrontés à cette difficulté perd près de 2 points.

Tableau 2

Évolutions annuelles significatives des indicateurs de difficultés de conditions de vie depuis 1998 (en points)

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	1998-2004	
<b>I</b>	<b>CONTRAINTE BUDGÉTAIRE</b>							
I-1	Part du remboursement sur le revenu (supérieure à un tiers)	-1,8					-1,7	
I-2	Découverts bancaires (très souvent)		1,3	-0,8*			1,1	
I-3	Couverture des dépenses par le revenu difficile				+1,1*	-1,8		
I-4	Aucune épargne à disposition	2,4	-3,2	2,7	-1,2*		-1,9	
I-5	Recours aux économies		1,6		+1,3*		2,4	
I-6	Opinion sur le niveau de vie : « c'est difficile, il faut s'endetter pour y arriver ».				-1,3	+1*	-1*	-1,8
<b>II</b>	<b>RETARDS DE PAIEMENT</b>							
	<i>En raison de problèmes d'argent, impossibilité de payer à temps à plusieurs reprises, au cours des 12 derniers mois.</i>							
II-1	Factures (électricité, gaz, téléphone, etc.)	-1,1	0,9					
II-2	Loyer et charges	-0,4*			0,7			
II-3	Versements d'impôts	-0,5	0,7	-0,6		0,6		
<b>III</b>	<b>RESTRICTIONS DE CONSOMMATION</b>							
	<i>Les moyens financiers ne permettent pas de :</i>							
III-1	Maintenir le logement à bonne température	5,2	-1,7	1,6			-3,4	3,3
III-2	Payer une semaine de vacances une fois par an							-3,5
III-3	Remplacer des meubles		-1,6				-1,3*	-5,5
III-4	Acheter des vêtements neufs							
III-5	Manger de la viande tous les deux jours							0,3
III-6	Recevoir	-1						-1,9
III-7	Offrir des cadeaux			-1,7			-1*	-2,4
III-8	Posséder 2 paires de chaussures	+0,7*		-1	1			
III-9	Absence de repas complet pendant au moins une journée au cours des 2 dernières semaines			-0,9	1	-1		-0,8
<b>IV</b>	<b>DIFFICULTÉS DE LOGEMENT</b>							
IV-1	Surpeuplement important ou modéré							-1,1
IV-2	Absence de salle de bains à l'intérieur du logement				-0,7	-0,3*	-0,5	-1,5
IV-3	Absence de toilettes à l'intérieur du logement					-0,3*		-0,6
IV-4	Absence d'eau chaude			-0,4			-0,4	-0,9
IV-5	Absence de système de chauffage	-2,2	-0,9*		-0,9	-1,5	0,8*	-6,2
	<i>Critiques du logement (sans considération financière) :</i>							
IV-6	Logement trop petit					-1,6		-1,3*
IV-7	Logement difficile à chauffer							
IV-8	Logement humide	1,3						1,0*
IV-9	Logement bruyant	1,7					-3,9	-2,5

\* Valeurs significatives au seuil de 10 %.

Les autres valeurs sont significatives au seuil de 5 %. Les données manquantes correspondent à des évolutions non significatives au seuil de 10 %.

Source : Insee, enquête permanente sur les Conditions de vie des ménages, mai 1998 à janvier 2004.

Lecture : La proportion de ménages qui déclarent consacrer plus du tiers de leurs revenus à des remboursements d'emprunt ou de crédit a perdu 1,7 point entre mai 1998 et janvier 2004.



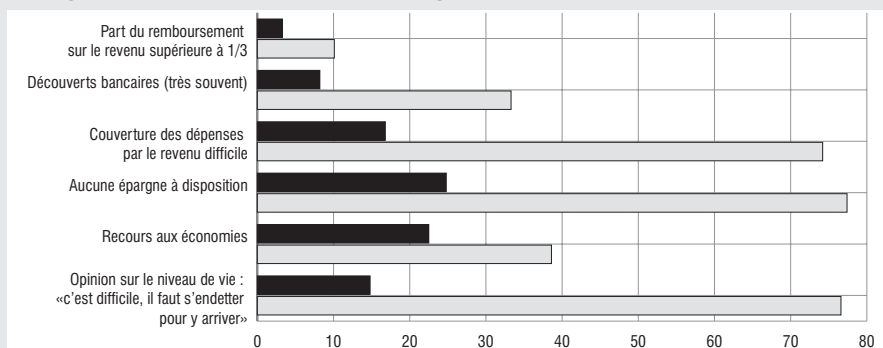
## Encadré 1

**Le profil des ménages pauvres en termes de conditions de vie en 2003<sup>5</sup>**

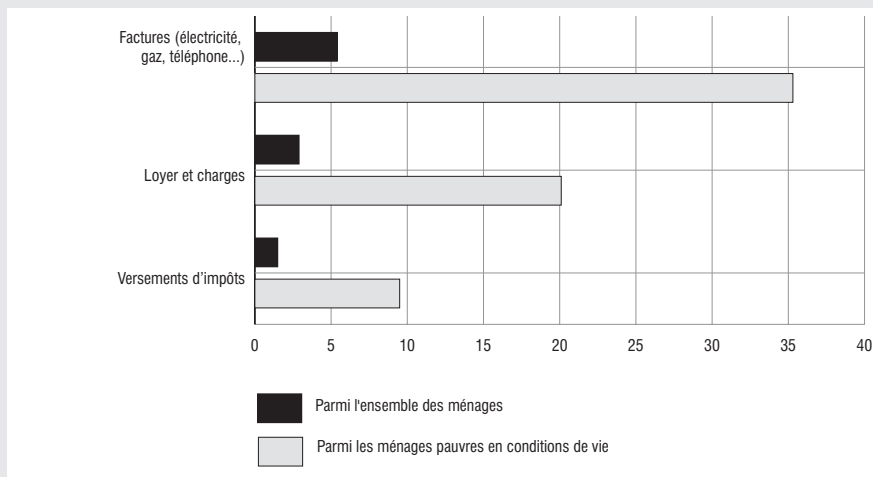
Les trois quarts des ménages<sup>6</sup> déclarant le plus de difficultés ou de privations (huit difficultés ou plus), que l'on qualifie de pauvres en conditions de vie, disent ne pas avoir d'économies ou que la couverture de leurs dépenses par leur revenu est difficile et « qu'il faut s'endetter pour y arriver », soit entre trois et cinq fois plus que dans l'ensemble des ménages (cf. graphiques). Alors que plus de la moitié des ménages ne souffrent d'aucune contrainte d'ordre budgétaire ou d'aucune restriction en matière de consommation, ce n'est pas le cas respectivement pour 2,6 % et 1 % des ménages pauvres.

## Graphiques

## Ménages déclarant des contraintes budgétaires en 2003



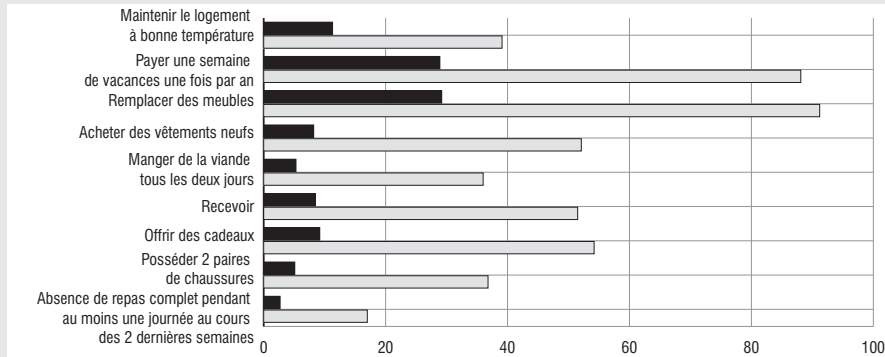
## Ménages déclarant des retards de paiements



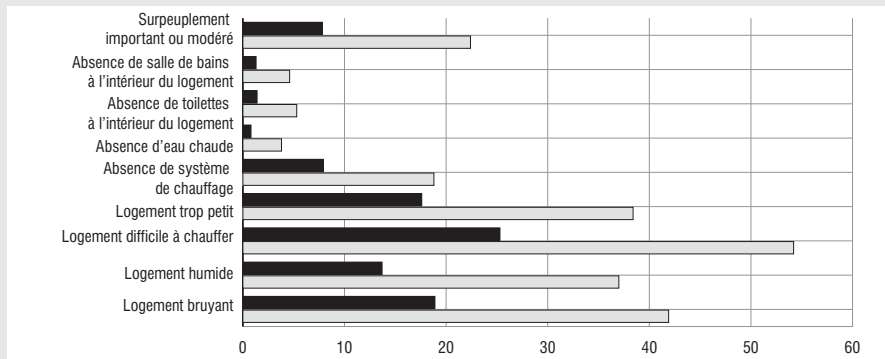
5. Cet encadré s'appuie sur l'empilement des enquêtes de mai 2003 et de janvier 2004. Leurs échantillons respectifs étant indépendants, leur conjonction permet d'accroître la précision des indicateurs avec le nombre d'observations.

6. Hors ménages dont la personne de référence est étudiante.

## Ménages déclarant des restrictions de consommation



## Ménages déclarant des difficultés de logement



### La pauvreté en termes de conditions de vie se concentre sur certains types de ménages, personnes isolées et familles monoparentales d'âge actif

En première analyse, c'est-à-dire sans tenir compte des éventuels effets de structure, plusieurs caractéristiques sociodémographiques apparaissent très liées à la pauvreté en conditions de vie.

Celle-ci se concentre sur certains types de ménages : plus de la moitié des ménages pauvres en conditions de vie sont des personnes seules ou des familles monoparentales (ce type de ménage ne constituant qu'un tiers environ de la population totale). Ces dernières, qui ne représentent que 7 % des ménages, sont particulièrement surreprésentées (20 %) parmi les ménages pauvres en conditions de vie. À l'inverse, les couples de moins de trois enfants en font nettement moins souvent partie (cf. tableau E1).

Le profil des personnes de référence des ménages pauvres se distingue de celui de l'ensemble des ménages. La part des chômeurs est quatre fois plus importante que dans l'ensemble des ménages et celle des personnes de nationalité étrangère, deux fois plus élevée qu'en moyenne.

Les ménages locataires de leur résidence principale sont presque trois fois plus souvent concernés par la pauvreté de conditions de vie que les propriétaires ou les accédants. Les grandes régions du Nord ou de la Méditerranée sont surreprésentées, ainsi que les unités urbaines de 100 000 habitants (hors Paris).

Parmi les ménages pauvres, 35 % sont des ménages dont un des membres a connu une période de chômage au cours des douze derniers mois, soit 2,5 fois plus que parmi l'ensemble des ménages. De même, les ménages qui ont connu un problème professionnel ayant détérioré le revenu du ménage, un divorce, un décès, un accident ou un problème grave de santé sont surreprésentés parmi les ménages présentant des difficultés importantes de conditions de vie.

Tableau E1 - Caractéristiques des ménages pauvres en conditions de vie\*

	Ensemble des ménages (en %)	Ménages pauvres en conditions de vie (en %)
<b>Type de ménage</b>		
Ménages d'une personne	29,6	35,4
Couples	61,8	42,9
<i>dont couples sans enfants</i>	28,9	14,3
<i>couples avec un ou deux enfants</i>	26,2	19,2
<i>couples avec trois enfants ou plus</i>	6,7	9,4
Familles monoparentales	7,2	20,0
Autres	1,4	1,8
<b>Âge de la personne de référence</b>		
Moins de 30 ans	8,9	12,0
De 30 à 49 ans	38,6	49,3
De 50 à 59 ans	18,7	17,0
Plus de 60 ans	33,8	21,7
<b>Occupation de la personne de référence</b>		
Actifs	62,7	69,0
<i>dont salariés</i>	50,2	43,3
<i>non salariés</i>	6,8	3,4
<i>chômeurs</i>	5,7	22,3
Retraités anciens salariés	27,5	14,8
Retraités anciens indépendants	4,5	2,9
Autres inactifs	5,2	13,3
<b>Nationalité de la personne de référence</b>		
Française	94,8	88,2
Autre	5,2	11,8
<b>Statut d'occupation du logement</b>		
Propriétaires ou accédants	59,6	26,0
Locataires	40,4	74,0
<i>dont logement meublé</i>	1,7	3,0
<i>logés gratuitement</i>	3,8	4,2
<b>Type de voisinage</b>		
Maisons	60,6	43,6
Habitat mixte (hors grands ensembles)	29,4	36,2
Grands ensembles, cités	10,0	20,2
<b>Chômage dans le ménage au cours des 12 derniers mois</b>		
	14,1	35,1
<b>Changement professionnel au cours des 12 derniers mois ayant détérioré la situation financière du ménage</b>		
	6,8	18,4

\* Hors ménages dont la personne de référence est étudiante.

Source : Insee, enquête permanente sur les Conditions de vie des ménages, mai 2003 et janvier 2004.

Une analyse « toutes choses égales par ailleurs », réalisée à l'aide d'un modèle Logit, permet de cerner les caractéristiques les plus discriminantes des ménages qui, en 2003, se distinguent par des conditions de vie défavorables (cf. tableau E2). La pauvreté en termes de conditions de vie est fortement liée au niveau de revenus et elle est d'autant plus fréquente que celui-ci est faible (1<sup>er</sup> quartile de revenu simulé par unité de consommation). Avoir connu au cours des douze derniers mois des événements tels le chômage, un accident ou un problème grave de santé, ou un changement professionnel ayant détérioré la situation financière, augmente le risque de difficultés matérielles. Les inactifs et les personnes originaires du Maghreb sont aussi plus touchés, toutes choses égales par ailleurs, par la pauvreté d'existence, alors que, inversement, être propriétaire « protège » de cette forme de pauvreté.

Tableau E2

Analyse logistique des ménages pauvres en termes de conditions de vie\*

	Effectifs	Coefficient	Statistique de Wald	Effet
Constante		-2,204	161,9	
<b>Type de ménage</b>				
Ménages d'une personne	3234	Ref.		0,0
Couples sans enfants	3515	-0,5	24,8	-3,8
Couples avec un enfant	1544	-0,7	27,0	-4,6
Couples avec deux enfants	1583	-0,8	34,7	-5,1
Couples avec trois enfants ou plus	843	-0,6	18,5	-4,2
Familles monoparentales	919	0,2	7,4	2,3
Autre	160	Ns		
<b>Âge de la personne de référence</b>				
Moins de 30 ans	993	-0,5	14,0	-3,5
De 30 à 39 ans	2162	Ref.		0,0
De 40 à 49 ans	2353	Ns		
De 50 à 59 ans	2348	Ns		
60 ans ou plus	3942	Ns		
<b>Catégorie sociale du ménage</b>				
Agriculteurs	224	Ns		
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	623	Ns		
Cadres, professions libérales, professeurs	1438	Ns		
Professions intermédiaires	1729	Ref.		0,0
Employés fonction publique, entreprises, commerce	735	(0,30)	3,5	3,0
Services aux particuliers	819	0,74	25,8	8,8
Ouvriers qualifiés	1704	0,70	27,5	8,3
Ouvriers non qualifiés	666	0,84	31,5	10,4
Retraités ouvriers et employés	1962	Ns		
Autres retraités	1833	Ns		
Inactifs	65	1,76	31,1	29,0
<b>Catégorie de commune</b>				
Communes rurales	2947	Ns		
Petites villes	1991	Ns		
Villes moyennes	1637	Ref.		0,0
Grandes villes	3378	0,26	5,6	2,5
Paris	1845	(0,24)	3,7	2,4

Tableau E2 (suite)

## Analyse logistique des ménages pauvres en termes de conditions de vie\*

	Effectifs	Coefficient	Statistique de Wald	Effet
Constante		-2,204	161,9	
<b>Statut d'occupation du logement</b>				
Propriétaires	5 035	-1,07	122,3	-6,3
Accédants	2 116	-0,65	29,7	-4,5
Locataires	4 201	Ref.		0,0
Logés gratuitement, autres	446	0,43	7,1	4,6
<b>Quartile de niveau de vie</b>				
1 <sup>er</sup> quartile	2 823	0,92	125,3	11,7
2 <sup>e</sup> quartile	2 980	Ref.		0,0
3 <sup>e</sup> quartile	2 996	-0,70	40,9	-4,8
4 <sup>e</sup> quartile	2 999	-1,53	76,9	-7,6
<b>Pays de naissance de la personne de référence</b>				
France	10 336	Ref.		0,0
Europe	587	Ns		
Maghreb	611	0,37	8,3	3,9
Afrique (hors Maghreb)	141	(0,38)	3,0	
Autre	123	(0,42)	2,7	
<b>Événements au cours des 12 derniers mois</b>				
Chômage (oui)	1 615	0,61	50,8	6,9
Divorce (oui)	240	0,39	4,6	4,1
Accident ou problème de santé (oui)	1 197	0,73	59,7	8,7
Problème professionnel (oui)	792	0,58	26,6	6,6

\* Hors ménages dont la personne de référence est étudiante.

Notes : • La colonne « Coefficient » présente les coefficients estimés significatifs au seuil de 5 %. Les coefficients entre parenthèses sont significatifs au seuil de 10 %. Le taux de pauvres en termes de conditions de vie pour la situation de référence vaut environ 9 %. • La colonne « Effet » présente, pour chaque variable, le différentiel de pourcentage par rapport à la situation de référence, « toutes choses égales par ailleurs » ; par exemple, le fait d'être un inactif augmente de 29 points la probabilité d'être pauvre en termes de conditions de vie par rapport à la situation sociale de référence, celle des professions intermédiaires, toutes les autres caractéristiques étant celles de la situation de référence.

Source : Enquête Epcv mai 2003 et janvier 2004 2002, Insee.

## Évolution de la situation des ménages qui ressentent des difficultés de conditions de vie (2000-2003<sup>7</sup>)

Plus de la moitié des ménages éprouvant des difficultés de conditions de vie une année (c'est-à-dire ayant un score global de difficultés supérieur ou égal à huit) se retrouve dans la même situation l'année suivante<sup>8</sup>. Cette proportion des ménages qui signalent des difficultés persistantes d'une année sur l'autre semble s'être stabilisée

7. Les échantillons des enquêtes de mai 2003 et de janvier 2004 sont disjoints et il n'est donc pas possible de poursuivre l'analyse de la persistance de la pauvreté au-delà de 2003.

8. Il faut préciser que, par construction de l'échantillon, un ménage ne peut être interrogé deux années consécutives que s'il n'a pas déménagé. Les deux enquêtes n'étant séparées que d'un an, on a considéré que le biais éventuel induit par cette caractéristique de l'échantillonnage sur les mesures de conditions de vie restait négligeable.

entre 2000 et 2003 aux alentours de 55 % environ, sous le double effet d'une évolution défavorable en termes de difficultés budgétaires et de retards de paiements, alors que les restrictions de consommation ou les difficultés de logement se sont atténuées.

**Soldes d'opinion des difficultés de conditions de vie :  
la tendance à la baisse stoppée en 2003**

La pauvreté mesurée par les difficultés matérielles et sa persistance sont sensibles à la construction des indicateurs et des seuils retenus. C'est pourquoi, dans cette partie, nous étudions l'évolution du nombre de difficultés ressenties par les ménages, indépendamment de ce nombre de difficultés. Selon les indicateurs retenus, il est intéressant de noter la plus ou moins grande proportion de scores stables (cf. tableau 3). Ainsi, on peut noter qu'un tiers des ménages déclarent au total le même nombre de difficultés ou privations (parmi les vingt-sept recensées) d'une année sur l'autre, un tiers en déclarant moins et un tiers en déclarant plus. Par domaine, la proportion de réponses stables est plus importante – et, corrélativement, les évolutions du score moins fréquentes – mais il faut relier cela au nombre d'items concernés, plus faible que dans le cas du score global. Les retards de paiement déclarés par les ménages sont à cet égard particulièrement stables, puisqu'environ 93 % des ménages déclarent le même nombre de difficultés (parmi trois) d'une année sur l'autre, ce nombre pouvant être nul. Il faut d'ailleurs noter que la proportion de personnes ne déclarant aucun retard de paiement (factures, loyers, impôts) est elle-même de l'ordre de 93 %. Dans les autres domaines, de l'ordre de 40 à 50 % des ménages déclarent chaque année le même nombre de difficultés, qu'il s'agisse des contraintes budgétaires, des restrictions de consommation ou de difficultés en matière de logement, les évolutions de score à la hausse et à la baisse étant sensiblement égales, de l'ordre de 20 à 25 %.

Un résumé de l'information apportée par l'évolution des scores a été proposé<sup>9</sup>, comme la différence entre le pourcentage de ménages déclarant davantage de difficultés que l'année précédente et le pourcentage de ménages qui en signalent un nombre moins important. Ce calcul s'apparente aux soldes d'opinion établis d'après les enquêtes de conjoncture auprès des ménages.

Le solde des évolutions du score de difficultés de conditions de vie (proportion de scores en hausse moins proportion de scores en baisse) suivait une tendance à la baisse, sur la période 1999-2002 (cf. tableau 3). Mais la diminution significative du score global constatée entre 1999 et 2002 ne s'est pas poursuivie en 2003. Le ralentissement économique amorcé dès la mi-2001, et qui s'est poursuivi en 2002 et 2003, pourrait avoir eu un effet sur les difficultés d'ordre budgétaire, qui augmentent pour davantage de ménages qu'elles ne diminuent pour d'autres. Toutefois, les années 2002-2003 font apparaître des évolutions significatives à la baisse pour les difficultés liées au confort du logement et les restrictions de consommation<sup>10</sup>. En revanche, aucune inflexion significative n'apparaît pour les retards de paiement. De

9. Voir *Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2001-2002 et 2003-2004*.

10. En 2003, malgré la quasi-stagnation du pouvoir d'achat et la hausse du taux de chômage, la consommation des ménages est restée soutenue et pour la première fois depuis 1999 leur taux d'épargne diminue, passant de 16,8 % à 15,8 % en 2003.

plus, dans la mesure où les soldes d'opinion ne tiennent pas compte du nombre de difficultés déclarées, ces évolutions ne sauraient déterminer à elles seules les évolutions individuelles et globale de la pauvreté en conditions de vie.

**Des conditions de vie plus difficiles pour les ménages dont le nombre de chômeurs augmente**

À partir de l'été 2001, la France connaît une reprise modérée du chômage et en 2003, pour la première fois depuis 10 ans, l'emploi diminue. La faiblesse de l'emploi entraîne une hausse du chômage plus vive en 2003 qu'en 2002 : le taux de chômage progresse de 0,6 point entre fin 2002 et fin 2003 et de 0,9 point en moyenne annuelle entre 2002 et 2003<sup>11</sup>.

Dans l'enquête Pcv, la situation des ménages vis-à-vis du chômage est estimée de façon imprécise et les caractéristiques de l'emploi occupé (temps partiel, CDD), qui ont le plus d'influence sur les conditions de vie perçues par les ménages, ne sont pas bien décrites. Il serait donc hasardeux de chercher à estimer l'élasticité du risque de pauvreté en conditions de vie par rapport au risque de chômage.

En revanche, on peut tenter de relier les variations, entre 2002 et 2003, dans les difficultés et privations déclarées par chaque ménage de l'échantillon (commun), aux changements de situation de ses membres sur le marché du travail. On a retenu un indicateur très simple<sup>12</sup> de ces changements vis-à-vis de l'emploi, à savoir la variation du nombre de chômeurs du ménage d'une année sur l'autre. En 2002 et 2003, environ 80 % des ménages enquêtés dont un membre au moins est en âge de travailler, ne comptent aucun chômeur en leur sein les deux années, tandis que 5 à 6 % d'entre eux ont un nombre de chômeurs qui augmente et, au contraire, 7 % des ménages ont un nombre de chômeurs qui diminue ou qui reste stable entre les deux années.

Compte tenu de la taille de l'échantillon commun aux deux enquêtes, on ne dispose que d'assez peu de ménages concernés par une variation de l'indicateur. La précision des mesures en est réduite. Malgré tout, la relation directe entre une variation du nombre de privations et de difficultés et une variation du nombre de chômeurs dans le ménage apparaît statistiquement significative, au moins pour la pauvreté en conditions de vie globale (cf. tableau 4).

Le solde d'opinion sur les restrictions de consommation ressenties est également négatif pour les ménages dont le nombre de chômeurs diminue de 2002 à 2003. En revanche, pour les indicateurs liés aux retards de paiement, le lien avec l'évolution du nombre de chômeurs dans le ménage n'apparaît pas significatif. Enfin, les conditions de logement<sup>13</sup> semblent se dégrader pour les ménages dont le nombre de chômeurs augmente.

11. Source : *France portrait social 2004-2005*, Insee.

12. Nous sommes ici contraints par les données de l'enquête.

13. Comme on l'a rappelé, par construction de l'échantillon, un ménage interrogé deux années consécutives occupe le même logement. Or, à l'exception du surpeuplement, les caractéristiques composant l'échelle partielle « Conditions de logement » apparaissent peu susceptibles de varier d'une année sur l'autre. Faut-il voir dans les résultats obtenus ici une illustration de l'impact que des modifications de la situation objective des enquêtés (en l'espèce de la situation d'emploi des membres de leur ménage) sur leurs perceptions ?

Tableau 3

Évolution du nombre de difficultés de conditions de vie d'une année sur l'autre

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
<b>Difficultés de conditions de vie en général</b>				
<i>Évolution significative (au seuil de 5 %)</i>	<i>À la baisse (1)</i>	<i>À la baisse</i>	<i>À la baisse</i>	<i>Non</i>
Solde (en points)	-2,9 [-6,3 ; 0,4]	-3,9 [-7,4 ; -0,4]	-4,5 [-8,0 ; -1,0]	-2,6 [-5,9 ; 0,8]
Plus de difficultés en n + 1 (en %)	34,0 [32,1 ; 35,8]	34 [32,1 ; 36,0]	32,7 [30,8 ; 34,7]	34,7 [32,8 ; 36,5]
Moins de difficultés en n + 1 (en %)	36,9 [35,0 ; 38,8]	38 (36,0 ; 40,0)	37,3 [35,2 ; 39,3]	37,2 [35,3 ; 39,1]
<b>Difficultés liées à la contrainte budgétaire</b>				
<i>Évolution significative (au seuil de 5 %)</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>À la baisse</i>	<i>À la hausse (1)</i>
Solde (en points)	-0,4 [-3,1 ; 2,3]	-0,5 [-3,4 ; 2,3]	-3,4 [-6,2 ; -0,5]	2,4 [-0,3 ; 5,1]
Plus de difficultés en n + 1 (en %)	23,7 [22,0 ; 25,3]	23,8 [22,1 ; 25,6]	21,7 [20,0 ; 23,4]	24,6 [22,9 ; 26,3]
Moins de difficultés en n + 1 (en %)	24,0 [22,4 ; 25,7]	24,4 [22,6 ; 26,1]	25,1 [23,3 ; 26,9]	22,2 [20,6 ; 23,8]
<b>Difficultés entraînant des restrictions de consommation</b>				
<i>Évolution significative (au seuil de 5 %)</i>	<i>À la baisse</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>À la baisse (1)</i>
Solde (en points)	-2,9 [-5,6 ; -0,1]	-1,7 [-4,5 ; 1,1]	-2,1 [-4,9 ; 0,7]	-2,7 [-5,4 ; 0,0]
Plus de difficultés en n + 1 (en %)	22,5 [20,9 ; 24,2]	22,4 [20,7 ; 24,1]	21,5 [19,8 ; 23,3]	22,1 [20,5 ; 23,7]
Moins de difficultés en n + 1 (en %)	25,4 [23,7 ; 27,1]	24,1 [22,3 ; 25,8]	23,6 [21,9 ; 25,4]	24,8 [23,1 ; 26,5]
<b>Difficultés entraînant des retards de paiement</b>				
<i>Évolution significative (au seuil de 5 %)</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>
Solde (en points)	+0,7 [-0,4 ; 1,7]	-0,9 [-2,1 ; 0,3]	-0,4 [-1,6 ; 0,7]	-0,1 [-1,3 ; 1,0]
Plus de difficultés en n + 1 (en %)	4,0 [3,2 ; 4,7]	3,7 [3,0 ; 4,5]	3,5 [2,7 ; 4,3]	4,3 [3,5 ; 5,1]
Moins de difficultés en n + 1 (en %)	3,3 [2,6 ; 4,0]	4,6 [3,8 ; 5,5]	3,9 [3,1 ; 4,7]	4,4 [3,6 ; 5,2]
<b>Difficultés liées à la qualité et au confort du logement</b>				
<i>Évolution significative (au seuil de 5 %)</i>	<i>Non</i>	<i>À la baisse (1)</i>	<i>À la baisse (1)</i>	<i>À la baisse (1)</i>
Solde (en points)	+1,1 [-1,4 ; 3,7]	-2,6 [-5,4 ; 0,2]	-2,5 [-5,3 ; 0,3]	-2,4 [-4,9 ; 0,2]
Plus de difficultés en n + 1 (en %)	21,8 [20,1 ; 23,4]	21,8 [20,1 ; 23,5]	21,4 [19,6 ; 23,1]	20,4 [18,8 ; 22,0]
Moins de difficultés en n + 1 (en %)	20,6 [19,0 ; 22,2]	24,3 [22,6 ; 26,2]	23,9 [22,1 ; 25,6]	22,8 [21,1 ; 24,4]

Les statistiques portent sur les logements enquêtés les deux années, mais on n'est pas assuré qu'il s'agit toujours des mêmes ménages.

Lecture: La différence entre le nombre de ménages ayant plus de difficultés de conditions de vie que l'année précédente n'a pas connu d'évolution significative entre 2002 et 2003, alors qu'elle avait continûment évolué à la baisse entre 1999 et 2002.

(1) Significatif au seuil de 10 %.

Source: Enquête Pcv (Santé, logement et endettement des ménages), mai 1999 à 2003.



Tableau 4

Évolutions significatives du nombre de difficultés de conditions de vie selon le lien au marché du travail

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
<b>Difficultés de conditions de vie en général</b>				
Davantage de chômeurs en n + 1	Non	Non	Non	À la hausse (1)
Moins de chômeurs en n + 1	À la baisse	Non	Non	Non
<b>Difficultés liées à la contrainte budgétaire</b>				
Davantage de chômeurs en n + 1	À la hausse	Non	Non	À la hausse
Moins de chômeurs en n + 1	À la hausse	Non	Non	Non
<b>Difficultés entraînant des restrictions de consommation</b>				
Davantage de chômeurs en n + 1	Non	Non	Non	Non
Moins de chômeurs en n + 1	À la baisse	À la baisse	Non	À la baisse
<b>Difficultés entraînant des retards de paiement</b>				
Davantage de chômeurs en n + 1	Non	Non	Non	Non
Moins de chômeurs en n + 1	Non	À la baisse (1)	Non	Non
<b>Difficultés liées au confort du logement</b>				
Davantage de chômeurs en n + 1	Non	Non	Non	À la hausse (1)
Moins de chômeurs en n + 1	Non	Non	Non	Non

Les statistiques portent sur les logements enquêtés les deux années, mais on n'est pas assuré qu'il s'agit toujours des mêmes ménages.

Lecture : Le solde d'opinions entre les difficultés de conditions de vie en général à la hausse et à la baisse est positif de 2002 à 2003 pour les ménages dont le nombre de chômeurs a augmenté d'une année sur l'autre. Le solde n'est pas significatif pour les ménages dont le nombre de chômeurs a diminué.

(1) Significatif au seuil de 10 %.

Source : Enquête Pcv (Santé, logement et endettement des ménages), mai 1999 à mai 2003.

## Annexe

## Indicateurs de difficultés de conditions de vie 1997-2004

En %

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>I</b>	<b>CONTRAINTE BUDGÉTAIRE</b>	<b>12,5</b>	<b>12,5</b>	<b>13</b>	<b>12,4</b>	<b>12,4</b>	<b>13,2</b>	<b>11,9</b>
I-1	Part du remboursement sur le revenu (supérieure à un tiers)	<b>5,1</b>	<b>3,3</b>	3,6	3,5	3,3	3	3,4
I-2	Découverts bancaires (très souvent)	6,9	7,2	8,5	7,7	8,3	8,5	8,0
I-3	Couverture des dépenses par le revenu difficile	<b>16,1</b>	17,1	18,1	17,1	16,6	17,7	16,0
I-4	Aucune épargne à disposition	<b>24,8</b>	<b>27,2</b>	24	26,7	25,5	26,1	24,1
I-5	Recours aux économies	20,5	20,4	22	22	21	22,3	22,9
I-6	Opinion sur le niveau de vie : « c'est difficile, il faut s'endetter pour y arriver ».	16,1	15,9	16,4	15,6	14,3	15,3	14,3
<b>II</b>	<b>RETARDS DE PAIEMENT</b>	<b>7,1</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>6,5</b>	<b>6,8</b>	<b>7,2</b>	<b>6,8</b>
	<i>En raison de problèmes d'argent, impossibilité de payer à temps à plusieurs reprises, au cours des 12 derniers mois.</i>							
II-1	Factures (électricité, gaz, téléphone, etc.)	5,7	4,6	5,5	5,2	5,3	5,6	5,2
II-2	Loyer et charges	2,7	2,3	2,5	2,5	3,2	3	2,8
II-3	Versements d'impôts	1,6	1,1	1,8	1,2	1	1,6	1,5
<b>III</b>	<b>RESTRICTIONS DE CONSOMMATION</b>	<b>10,5</b>	<b>10,4</b>	<b>10,8</b>	<b>9,7</b>	<b>10,1</b>	<b>10,1</b>	<b>9,5</b>
	<i>Les moyens financiers ne permettent pas de :</i>							
III-1	Maintenir le logement à bonne température	6,4	11,6	9,9	11,5	12,3	13	9,7
III-2	Payer une semaine de vacances une fois par an	32,1	31	30	29,6	30,1	29,6	28,6
III-3	Remplacer des meubles	34,4	33,6	32	30,9	30,5	30,3	28,9
III-4	Acheter des vêtements neufs	8,8	8,5	8,6	7,9	8,1	8,4	8,1
III-5	Manger de la viande tous les deux jours	5	5	5,1	5,2	5,5	5,5	5,3
III-6	Recevoir	10,2	9,2	9,4	8,8	8,2	8,6	8,3
III-7	Offrir des cadeaux	11,2	10,9	10,8	9,1	9,6	9,7	8,8
III-8	Posséder 2 paires de chaussures	5,1	5,8	5,8	4,8	5,8	5,2	5,1
III-9	Absence de repas complet pendant au moins une journée au cours des 2 dernières semaines	3,6	3,4	3,5	2,6	3,6	2,6	2,8
<b>IV</b>	<b>DIFFICULTÉS DE LOGEMENT</b>	<b>12,5</b>	<b>11,9</b>	<b>12</b>	<b>11,9</b>	<b>11,9</b>	<b>10,5</b>	<b>10,1</b>
IV-1	Surpeuplement important ou modéré	10	9,8	9,3	9,1	9,5	8,9	8,9
IV-2	Absence de salle de bains à l'intérieur du logement	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	2,4	2,6	1,9	1,6	1,1
IV-3	Absence de toilettes à l'intérieur du logement	<b>1,9</b>	<b>2,2</b>	2,2	2	1,8	1,5	1,3
IV-4	Absence d'eau chaude	1,5	1,4	1,4	1	1,1	1	0,7
IV-5	Absence de système de chauffage	13,6	11,4	10,5	10,6	9,7	8,2	7,4
	<i>Critiques du logement (sans considération financière) :</i>							
IV-6	Logement trop petit	19	19,2	20,1	19,8	19,3	17,7	17,7
IV-7	Logement difficile à chauffer	25,3	25,8	25	25,1	25,5	25,3	25,4
IV-8	Logement humide	12,6	13,9	13,5	14,1	13,7	14	13,6
IV-9	Logement bruyant	19,7	21,4	22,4	22,2	21,9	21	17,2
	<b>Score global</b>	<b>12</b>	<b>11,9</b>	<b>12,1</b>	<b>11,6</b>	<b>11,8</b>	<b>11,5</b>	<b>10,6</b>

Source : Insee, enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, mai 1997 à janvier 2004.

Les chiffres en gras et en italique indiquent un changement dans la formulation des questions entre les deux années (1997-1998 ou 1998-1999).

Lecture : En janvier 2004, 3,4 % des ménages déclarent consacrer plus du tiers de leurs revenus à des remboursements d'emprunts ou de crédits.